

**Points abordés au Comité d'Entreprise du 11 Septembre 2014**

**Avis sur le rapport 2013 du service medical**

Les élus FO au Comité d'Entreprise émettent un avis favorable sur le **rapport 2013 du service médical** tout en attirant l'attention de notre Direction sur les recommandations effectuées par les CHS-CT « Périole » et « Gimont ».

Nous invitons les salariés à prendre connaissance de ces recommandations dans le PV-R60295 du CHS-CT disponible sur les panneaux d'affichage.

**Avis sur le projet d'organisation service sse**

Après analyse de la présentation du projet et en accord avec l'avis émis par le CHSCT, les élus FO estiment que le projet ne présente aucune garantie réelle sur l'amélioration attendue de l'efficacité du service SSE. Par exemple, le choix de rattacher le poste d'ergonome au pôle « sécurité » limite les possibilités d'intervention de cette fonction.

Autre sujet d'inquiétude : le responsable sécurité serait également président du CHSCT. Cette personne serait alors juge et partie, puisque le président du CHSCT représente la Direction.

De plus, le projet présenté ne permet pas de connaître :

- la représentation de l'entreprise auprès d'organismes extérieurs : Clients, Maîtres d'œuvre, CRAM, Médecine du Travail, Inspection du Travail, DRIRE, Tribunaux Pénalux.
- la fonction qui exercera le rôle d'alerte en matière de risques de Santé, de Sécurité et d'Environnement auprès de la Direction.
- la fonction qui participera auprès de la Direction à l'élaboration de la politique Santé-Sécurité-Environnement, à la conception des plans d'action et qui en assurera le pilotage de leur déploiement.

**En conséquence, les élus du syndicat FO au Comité d'Entreprise donnent un avis défavorable au projet « Organisation service SSE »**

**Considération FO**

**Les élus FO ne comprennent pas que pour améliorer le fonctionnement d'une équipe on décide de la couper en deux.**

**La Direction a-elle réellement analysé les difficultés du pôle SSE avant de prendre sa décision ?**

**N'aurait-il pas été préférable de donner plus de moyen au pôle SSE ?**

**Notre Direction va-elle prendre en compte les avis défavorables des deux instances que sont le CHS-CT et le CE et revoir son projet ?**

**OBJECTIF DE LIVRAISON « Etat d'avancement »**

M.BRETAGNOLLE nous informe que les objectifs de livraison à fin Août sont conformes aux prévisions. Les perspectives de cadence annoncées confortent la charge de travail. Une organisation de type SD (Samedi Dimanche) sur certains chantiers devrait être mise en place côté Machines Outils afin de maintenir ce bon résultat. En ce qui concerne plus particulièrement le chantier B787, les objectifs fixés à 5 portes/ Jour sont maintenus jusqu'à horizon 2015.

## **PREVOYANCE (Mutuelle et petit risque)**

M.LARSON de la Société ACFAPI a été mandaté pour réaliser un second audit sur le périmètre du GROUPE LATECOERE. A l'aide d'études comparatives et statistiques, il a montré les possibilités d'amélioration existantes dans le domaine de la prévoyance et des remboursements de frais de santé.

Des financements potentiels pourraient nous permettre de modifier favorablement les garanties existantes. Un appel d'offres sera lancé afin de mettre en concurrence notre contrat actuel.

Le choix sera réalisé à l'issue de cet appel d'offres, fin octobre, avant la rédaction d'un accord sur le contenu du régime et des garanties. Son déploiement est prévu au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

### **Considération FO**

**Enfin la direction nous a écoutés en accédant à notre demande récurrente !**

## **Point sur le transfert des bras**

Le transfert du montage des bras du B787 sera effectif à partir du mois d'Avril 2015. Les fournisseurs TECT et PRIMUS sont retenus.

Les personnels LATECOERE touchés par ces mesures ne devraient pas subir de problème d'employabilité. En effet, dans un futur proche, l'arrivée de porte Over Wing E2, le retour de certains sous-ensembles anciennement réalisés par SFIB et la fabrication nouvelle de caméras pour le compte de la DES devrait permettre un remplacement.

Les budgets 2015 n'étant pas encore connus, les projections sur les effectifs ne peuvent être à l'heure actuelle, plus précises.

### **Considération FO**

**Les élus FO seront vigilants lors de la prochaine commission production (prévue en septembre 2014) sur la projection réelle de la baisse d'activité « bras » et les activités prévues pour garantir l'emploi des salariés concernés.**

## **Points Divers**

### **CORE MODEL - Intervention de M.VRET**

M.VRET nous informe de la décision prise par mesure de sécurité du décalage de la bascule initialement prévue en fin d'année. Le nouveau planning devrait permettre :

- Le démarrage de l'outil PLM fin octobre.
- Le démarrage partiel du système SI entre le 2 et le 4 janvier avec arrêt du système sans conséquence pour la production.
- La bascule SAP des modules logistique production, courant Février sans arrêter la production.

Les deux raisons principales du report de calendrier sont :

- Les retards de livraison des développements SAP réalisés par le prestataire CGI,
- La volonté de la production de garder le créneau de fin d'année « sain » afin de pérenniser les objectifs de livraison.

### **COMMISSION LOGEMENT 2013 - Intervention de M.CASSAN**

Présentation au Comité d'Entreprise du rapport de la commission qui s'est réunie le 2 septembre.

Le compte rendu de la commission sera mis en ligne sur l'intranet du Comité d'Entreprise.

### **PLM (Product Life cycle Management) : Intervention Mme BOIREAU et M.GALINIER.**

Présentation des concepts, choix du logiciel LASCOM PLM.

Pas de risque d'impact Production lors de la migration.

Le pilote sera réalisé sur les chantiers A350 Meubles et B787 (As designed).

Objectif du déploiement sur l'ensemble des programmes avant fin Janvier.

Syndicat FO LATECOERE  
A Toulouse, le 17 Septembre 2014